De : Coelho Karine <karine.coelho@vd.ch> De la part de DGEO-DOFSI

Envoyé: mardi, 3 septembre 2024 11:30

Objet : Opération AMOK - Formation obligatoire pour tous les établissements scolaires de la DGEO

Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les représentant-es des associations de communes, Madame, Monsieur,

Vous trouverez, en pièce jointe, un courrier de M. Cédric Blanc, Directeur général de l'enseignement obligatoire, concernant le dispositif AMOK mis en place dans les établissements scolaires. Ces mesures ayant des incidences l'organisation et sur les bâtiments scolaires, nous tenions à vous transmettre toutes les informations utiles. Vous constaterez la volonté affichée de ne pas surcharger les budgets communaux en n'imposant pas de mise aux normes pour les bâtiments existants.

Nous restons à disposition pour tout renseignement complémentaire (mailto:carole.bianchi@vd.ch).

En vous remerciant de l'attention portée à ce courriel, nous vous prions d'agréer, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les représentant-es des associations de communes, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.



DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle

DGEO Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisd'information

Jean-François Theubet

Directeur général adjoint Direction de l'Organisation, des Finances et des Systèmes

Rue Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne 021 316 31 20 jean-francois.theubet@vd.ch -

www.vd.ch/dgeo

www.vd.ch/dgeo



DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle

DGEO Direction générale de l'enseignemen systèmes d'information obligatoire et de la pédagogie spéciaUnité organisation et planification

Barbara Bolomey Haenssler

Responsable d'unité Direction organisation, finance et

Rue Cité-Devant 14 – 1014 Lausanne 021 316 31 26 <u>barbara.bolomey-haenssler@vd.ch</u> –